



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la séance ordinaire, tenue le 4 octobre 2021

Étaient présents :

Le maire: M. Robert Duteau

Les conseillers :
Mme Sylvie Faille
Mme Estelle Muzzi
M. André Lafrance
Mme Vicky Landry Bergeron
M. Denis Robert
M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présente, la directrice générale, secrétaire-trésorière, M^{me} Jocelyne Blanchet.

Pensée

RÉSOLUTION 2021-239

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. André Lafrance et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 avec ajout au point 12 b) Achat de parka.

1. Ouverture de la séance : Pensée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Question sur l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
 - a) Résolution : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021
5. Comptes
6. Administration générale
 - a) Remise des clés de tous les élus-es
 - b) Résolution : Dérogation mineure, 238, chemin Ridge
 - c) Résolution : Soumission diesel
 - d) Résolution : Fourniture de gravier pour les pistes au parc (subvention)
 - e) Information : Dépôt du Rôle
 - f) Information : Suivi recherche d'un-e inspecteur-e
 - g) Information : Suivi Terrain près de l'école
7. Règlementation
8. Sécurité publique
 - a) Résolution : Formation des pompiers 1
 - b) Information : Registre des personnes vulnérable



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

9. Hygiène et COVID 19
 - a) Information
10. Voirie
 - a) Résolution : Collecte des feuilles mortes (samedi, 6 novembre)
11. Loisirs
 - a) Résolution : Dépouillement arbre de Noël
12. Parc
 - a) Résolution : Achat de trottinettes des neiges
13. Demande de don et d'appui
14. Informations – Correspondance
 - a) Hydro Québec : Ligne Hertel-New York
 - b) Rapport annuel Covabar (document disponible sur demande)
 - c) UPA – Fermeture administrative de dossiers
 - d) Société Makivik - Remerciement
15. Discussion
16. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 2021-240

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021.

RÉSOLUTION 2021-241

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois de septembre 2021 de la liste en annexe.

Du chèque 60179 au chèque 60285 inclusivement, le total est: 169 817.89\$
Le fonds de roulement est de : 690 000.00\$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2021 est de : 523 425.00\$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2021-242

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé à Structure 2000, propriétaire du 238, chemin Ridge, par la résolution 2021-217;

Que soit demandé un plan d'implantation accompagné d'une lettre confirmant les travaux exécuter;

Que soit demandé un avis juridique;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu le plan d'implantation ainsi que la lettre demandée;

CONSIDÉRANT que l'avis juridique indique qu'on ne peut légalement accorder une dérogation mineure sans



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle**

prouver qu'il y a un préjudice sérieux pour le proprio.

En conséquence, il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité

- Que soit refusée la dérogation mineure comme demandé;
- Que soit refusée l'émission du Certificat;
- Que soit démantelé le dome avant juin 2022.

RÉSOLUTION 2021-243

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une subvention pour l'entretien des sentiers pour le parc régional St-Bernard;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des prix aux deux carrières du secteur de Lacolle;

En conséquence, il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité

Que soit autorisé l'achat de gravier pour les pistes au prix soumis par l'entreprise Carrières Dunasso.

| | |
|------------|-------------|
| 0 x 5 mm | 8,70 \$ TM |
| 0 x 40 mm | 11,00 \$ TM |
| 0 x 127 mm | 10,00 \$ TM |

RÉSOLUTION 2021-244

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit autorisé le ramassage des sacs de feuilles mortes dans la Municipalité le 6 novembre 2021.

RÉSOLUTION 2021-245

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par Mme Vicky Landry Bergeron et résolu à l'unanimité

Que soient autorisées les dépenses du dépouillement de l'arbre de Noël qui aura lieu le dimanche 5 décembre 2021 et;

Que la responsable de l'évènement demeure madame Sylvie Faille pour l'année 2021;

Que madame Faille décide du type d'évènement;

Qu'une avance de 3000\$ lui sera versée pour l'achat des cadeaux et;

Que ce montant est renouvelable, au besoin, jusqu'à 6000\$.

RÉSOLUTION 2021-246

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat de nouvelles trottinettes des neiges au montant total de 5 676. \$ plus taxes et ce pour :

- 7 trottinettes format grand
- 7 trottinettes format très grand
- 9 supports enfants



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle

No de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION 2021-247

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille que soit autorisé l'achat d'un parka pour l'employé du parc à +/- 100 \$ pour arroser les patinoires à une température de -46C, -50F.

M. André Lafrance : Contre
Mme Vicky Landry Bergeron : Pour
M. Denis Robert : Pour
M. Daniel Garceau : Pour
Le maire se prononce : pour

RÉSOLUTION 2021-248

Il est proposé par M. André Lafrance, que soit autorisé 300 \$ pour l'habillement.

Mme Sylvie Faille : Contre
Mme Estelle Muzzi : Contre
Mme Vicky Landry Bergeron : Contre
M. Denis Robert : Contre
M. Daniel Garceau : Contre
Le maire se prononce : Contre

Proposition rejetée à la majorité.

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. André Lafrance que soit levée la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

Mme Estelle Muzzi
Mairesse

Mme Jocelyne Blanchet
Directrice générale, secrétaire-trésorière